

LE 15 DÉCEMBRE 2025
PROVINCE DE QUÉBEC

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel, tenue dans la salle du conseil municipal, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le quinze décembre deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme la mairesse, Roxanne Therrien.

Sont présents les conseillers et conseillères :

Mmes Marie-Eve Verdier
Émilie Derganc
Isabelle Gauthier
Catherine Maréchal
MM. David Bélanger
Robert Charron
Patrick Rebelo
Vincent Charbonneau
Sébastien Hamel

Sont également présents :

MM. Mario Boily, directeur général
Sébastien Gauthier, directeur général adjoint
Mme Isabelle Bourcier, greffière

Est absente :

Mme Caroline Morin

745-12-2025 Adoption du budget 2026. (G5 110 S10)
--

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit, annuellement, préparer et adopter son budget pour l'année financière suivante, et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Derganc, appuyé par madame la conseillère Isabelle Gauthier et résolu unanimement :

D'adopter les prévisions budgétaires, incluant les revenus et les dépenses, pour l'exercice financier 2026 qui se résument comme suit et plus amplement détaillées à un rapport daté de décembre 2025 et intitulé « *Prévisions budgétaires 2026* » :

REVENUS

Taxes	97 053 500 \$
Paiements tenant lieu de taxes	4 385 500 \$
Services rendus et autres revenus de sources locales	31 625 700 \$
Transferts	10 532 000 \$
TOTAL DES REVENUS :	143 596 700 \$

AFFECTATIONS

Surplus affectés	1 328 300 \$
Réserve traitement des eaux usées	27 000 \$
Réserve transport collectif	75 000 \$
Soldes disponibles	8 700 \$
Frais de financement	304 300 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	1 743 300 \$

TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS 145 340 000 \$

DÉPENSES

Administration générale	14 951 600 \$
Sécurité publique	26 446 900 \$
Transport	24 236 500 \$
Hygiène du milieu	22 804 200 \$
Aménagement, urbanisme et développement	5 302 300 \$
Loisirs et culture	20 227 500 \$
Frais de financement	21 790 000 \$
Quote-part Communauté métropolitaine de Montréal	1 783 400 \$
Quote-part Autorité régionale de transport métropolitain	2 852 700 \$
TOTAL DES DÉPENSES	140 395 100 \$

AFFECTATIONS

État des activités d'investissement et autres fonds	4 944 900 \$
---	--------------

TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS 145 340 000 \$

D'autoriser que s'il advient que l'une ou l'autre des affectations spécifiées aux prévisions budgétaires soit plus élevée que les dépenses réellement encourues en rapport avec cette affectation, l'excédent pourra être utilisé pour payer toute autre dépense budgétée dont l'estimation s'avérerait insuffisante.

D'autoriser le directeur général à procéder à l'ajustement des salaires des cadres et professionnels, le tout tel que présenté aux membres du conseil municipal lors de l'étude budgétaire.

De publier un résumé du budget 2026 dans la prochaine édition du « *Mirabel vous informe* ».

746-12-2025	Adoption du programme triennal pour les années 2026-2027-2028. (G5 110)
--------------------	--

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Hamel, appuyé par monsieur le conseiller David Bélanger et résolu unanimement :

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Mirabel, pour les années 2026-2027-2028 dont le sommaire s'établit comme suit :

Le programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028 est constitué de projets d'une valeur globale de 196 839 000 \$, lesquels sont plus amplement détaillés à l'annexe « I » de la présente résolution pour en faire partie intégrante et comprenant les sources de financement desdits projets.

La répartition des coûts en fonction des périodes de réalisation se résume comme suit :

Année 2026	62 403 000 \$
Année 2027	57 772 000 \$
Année 2028	76 664 000 \$
Dépenses globales	196 839 000 \$

De publier un résumé du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028 dans la prochaine édition du bulletin municipal « *Mirabel vous informe* ».

Période de questions du public.
--

On procède à la période de questions du public.

747-12-2025 Levée de la séance.

Il est proposé par madame la conseillère Isabelle Gauthier, appuyé par madame la conseillère Émilie Derganc et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit et est levée.

Roxanne Therrien, mairesse

Isabelle Bourcier, greffière